Document generated on 10/11/2024 10:59 p.m.

Cahiers de géographie du Québec

Bretagne et Canada : quelques aspects de l'émigration bretonne au Canada

Pierre Flatrès

Volume 3, Number 6, 1959

Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard

URI: https://id.erudit.org/iderudit/020169ar
DOI: https://doi.org/10.7202/020169ar

See table of contents

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)
1708-8968 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Flatrès, P. (1959). Bretagne et Canada : quelques aspects de l'émigration bretonne au Canada. *Cahiers de géographie du Québec*, *3*(6), 103–113. https://doi.org/10.7202/020169ar

Tous droits réservés © Cahiers de géographie du Québec, 1959

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

BRETAGNE ET CANADA
QUELQUES ASPECTS DE L'ÉMIGRATION BRETONNE AU CANADA

par

PIERRE FLATRÈS

Maître de conférences à l'université de Lille

Des liens traditionnels unissent la Bretagne au Canada français. Jacques Cartier, le découvreur géographique, et Louis Hémon, le découvreur littéraire, étaient tous deux bretons. Un attachement sentimental existe entre les deux contrées. Une expérience, même modeste, de conférencier dans la province de Québec, suffit pour sentir combien le public canadien est touché par les choses de Bretagne ; et il me souvient d'avoir entendu un homme d'état québécois exprimer à un auditoire rennais combien il avait conscience de l'intérêt émotionnel tout particulier que l'évocation de la Nouvelle-France excitait en Bretagne.

Il convient d'examiner dans quelle mesure ces liens sentimentaux sont le fruit d'un héritage historique, et dans quelle mesure ils correspondent à des relations persistant à l'époque actuelle.

Tout d'abord, il nous faut préciser quelques aspects de la diversité bretonne. En effet, qui parle de la Bretagne tout court risque des confusions regrettables.

L'opposition essentielle, au point de vue humain, est entre la Bretagne occidentale, ou Basse-Bretagne, qui a conservé, au moins dans les campagnes, l'usage de la langue bretonne, et, d'autre part, la Bretagne orientale, ou Haute-Bretagne, où les campagnes parlent des patois français de l'Ouest. La plupart des traits attribués classiquement à la Bretagne sont surtout, sinon exclusivement valables pour la Basse-Bretagne, la plus occidentale, la plus péninsulaire, dont l'originalité est fait d'un mélange d'archaïsmes et de nouveautés. Ce fait paradoxal en apparence s'explique par l'isolement de la Basse-Bretagne par rapport aux grands centres continentaux, et la facilité avec laquelle elle est atteinte, au contraire, par les influences d'outre-mer. La Haute-Bretagne, au contraire, se rattache au vaste ensemble peu différencié de la France de l'Ouest.

Des distinctions plus subtiles, à l'intérieur de chacune de ces deux divisions fondamentales, présentent pour notre étude quelque intérêt. La Basse-Bretagne comprend des régions particulièrement traditionnalistes : Léon, Extrême-Ouest de la Cornouaille, Vannetais, et, entre celles-ci, une bande Nord-Sud de districts où les gens sont plus hardis, plus accessibles aux nouveautés : Trégor, Goelle, Cornouaille orientale.[1] En Haute-Bretagne, d'autre part, on peut distinguer la bande occidentale d'une part, de Saint-Malo à Saint-Nazaire, où

[1] Trégor, Léon, Cornouaille sont les noms toujours restés populaires de « pays » correspondant aux anciens diocèses d'avant le Concordat. Le Vannetais est l'ancien diocèse de Vannes. Le Goello est la partie bretonne de l'ancien évêché de Saint-Brieuc. Le Poher, ancien *pagus*, seigneurie et archidiaconé, se trouve dans le N. E. de la Cornouaille

les toponymes bretons ont persisté en grand nombre, malgré l'abandon précoce de la langue, et où, au moins sur les côtes, des traits du paysage bas-breton se continuent ; et, d'autre part la partie orientale, les pays de Rennes et de Nantes, où l'influence bretonne n'a pas laissé de traces visibles, et où les Bas-Bretons ne se sentent pas chez eux.

Avant de passer à l'étude des divers courants d'émigration bretonne vers le Canada, rappelons la politique traditionnelle du gouvernement français concernant l'émigration : neutralité stricte. Rien n'est fait pour encourager l'émigration, rien n'est fait non plus pour l'entraver. Les Français ont donc normalement la liberté d'émigrer s'ils le désirent. Toutefois il est certain que les pouvoirs publics ont conservé la vieille crainte colbertiste du « dépeuplement du royaume », et n'ont pas de préjugé favorable vis-à-vis de l'émigration.

Enfin nous devons aux lecteurs un autre avertissement préliminaire : il est bien entendu que tous les courants d'émigration qui seront examinés ici sont de volume très faible. Dans les années les plus favorables ils ne déplaçaient que quelques centaines de personnes tout au plus. Ils constituent cependant, par leur caractère exceptionnel, un fait géographique digne d'attention.

I. L'émigration antérieure à 1763

Tous les auteurs s accordent pour attribuer une importance bien minime à la Bretagne dans le peuplement de la Nouvelle-France. Ceci ne laisse pas de surprendre, surtout pour la Haute-Bretagne, située entre les ports de Saint-Malo et de Nantes, d'une part, et les grandes régions d'émigration de la France de l'Ouest : Normandie, Maine, Perche, région de la Loire, Poitou, d'autre part.

Il est possible que les défrichements des landes, d'une part, l'actif commerce maritime, d'autre part — que devait justement frapper la Guerre de 7 ans — aient suffi à éviter, à cette époque, la surpopulation, et à occuper sur place les gens les plus entreprenants. Ceci n'est évidemment qu'une hypothèse qui demanderait vérification.

Une autre question qu'il serait intéressant de résoudre est l'origine des quelques centaines de colons que la Bretagne est cependant arrivés à fournir. Venaient-ils de Haute-Bretagne, notamment des pays de Rennes et Nantes ? — Dans ce cas, leur parler, leurs traditions, leur folklore se confondraient avec ceux de la majorité des Canadiens français, venus des provinces voisines de l'Ouest. — Y eut-il parmi eux des Bas-Bretons ? Ceux-ci auraient pu alors introduire un élément plus original dans le creuset laurentien.

II. L'émigration malouine

On a souvent pensé que de 1763 au milieu du XIXe siècle tout lien a été coupé entre la Nouvelle-France et le Vieux Pays. Or, certains faits, notamment des faits de folklore signalés par Mlle Roy dans son ouvrage sur la Gaspésie,[2] conduisent à douter de cette coupure. Or il est un fait grâce auquel des contacts

[2] Roy, Carmen, *Littérature orale en Gaspésie*, 1955.

ont pu reprendre très tôt : c'est la fréquentation par les pêcheurs français des bancs de Terre-Neuve, et la conservation par la France, auprès de ces bancs, des deux îles de Saint-Pierre et Miquelon.

Avant même la découverte du Saint-Laurent, des pêcheurs du Nord de la Bretagne, de l'île de Bréhat notamment, fréquentaient les bancs de Terre-Neuve. Jusqu'au début du présent siècle, une foule de ports de cette côte Nord, de Paimpol à Cancale, armaient à la morue. Certains de ces pêcheurs se sont fixés à Terre-Neuve même, où M. P. Biays a eu le grand mérite d'aller visiter et étudier les communautés fondées par leurs descendants.

Depuis longtemps, Saint-Malo jouait un rôle éminent dans la pêche terre-neuvienne. La plupart des petits ports cessèrent leur activité vers le début de ce siècle. Paimpol, après avoir dirigé ses goélettes vers les bancs d'Islande déclina, et cessa la pêche vers 1930. Saint-Malo, en revanche, continue avec des moyens modernes la vieille tradition des pêches hauturières.

Grâce à ce fait, Saint-Pierre et Miquelon continuèrent à entretenir des relations avec le port de Jacques Cartier. Des Malouins au service de la pêche se fixèrent dans ces petites îles françaises. Certains d'entre eux, ou leurs descendants, passèrent de Miquelon sur le continent canadien, et donnèrent naissance à des familles québécoises ou montréalaises.[3] Il y a donc eu une sorte de pont entre la région malouine et les pays du Saint-Laurent, avec Miquelon comme pile centrale. Le courant d'émigration qui emprunte ce passage fut toujours certainement bien ténu. Il s'agit d'un simple filet. Mais il mérite une place à part dans notre étude. En effet, ce mince lien entre Bretagne et Canada est celui qui a le plus de chances d'avoir assuré la continuité des relations entre la Bretagne, et la France en général, et son ancienne colonie. D'autre part, ce courant est original par le processus de déplacement : pêche en mer et établissement en terre, et par la profession des émigrants : pêcheurs ou hommes d'affaires liés à la pêche.

III. L'ÉMIGRATION À MOTIF RELIGIEUX ET LES COLONIES BRETONNES DE LA PRAIRIE, 1888-1910.

Si la pêche hauturière a pu assurer une certaine continuité aux relations entre l'Ancienne et la Nouvelle-France, il fallut attendre la moitié du XIXe siècle pour voir des relations plus étroites reprendre entre les deux pays.

La date de 1841 est importante à cet égard. C'est celle de la première installation au Canada des Missionnaires Oblats venus de France. Depuis lors la Bretagne a toujours fourni des religieux aux missions canadiennes auprès des Eskimo et des Indiens. Plusieurs missionnaires bas-bretons ont ainsi laissé leurs noms celtiques à des lacs, des rivières, des cantons ou des établissements de la forêt et du Grand Nord. On les reconnaîtra dans la liste des toponymes oblats établie par le P. Gaston Carrière.[4]

---

[3] ROY, C., ouvrage cité, p. 14, cite parmi ses informateurs un descendant de famille malouine, mais ne précise pas si l'émigration a eu lieu par Miquelon.

[4] CARRIÈRE, P. Gaston, *Essai de toponymie oblate canadienne*, dans *Revue canadienne de géographie*, pp. 31-45. L'un des principaux établissements des Oblats se trouve à Pontmain, dans le

Cette implantation religieuse explique en grande partie un courant d'émigration particulièrement remarquable par ses motifs, son organisation et sa localisation.

Ce courant d'émigration et aussi les émigrations plus récentes viennent de faire l'objet d'études intéressantes par un instituteur finistérien parent d'émigrants, originaire de l'une des communes qui continuent à fournir des émigrants au Canada. C'est à ces études que nous avons emprunté les renseignements historiques et statistiques qui vont suivre.[5]

De 1880 à 1910 la Bretagne s'est trouvée en pleine période de surpopulation rurale, avec d'innombrables exploitations minuscules, de trop nombreux artisans ruraux presque réduits à la misère et des mendiants dans la plupart des communes. L'industrie, en progrès dans certaines branches, mais en régression dans d'autres, ne pouvait absorber le surplus de main-d'œuvre. L'émigration vers les grandes villes, Paris notamment, commençait.

C'est justement pour lutter contre la rupture des traditions qu'entraînait l'exode rural, et contre le danger qui menaçait la foi religieuse, que certains prêtres et religieux organisèrent une émigration rurale vers les nouvelles régions agricoles du Canada, c'est-à-dire vers les Prairies dont le lotissement n'était pas encore terminé. Les efforts en ce sens, commencés vers 1880 furent plus vifs pendant la période de crise entre l'État français et l'Église catholique de 1902-1904. Ce mouvement aboutit, comme on le verra, à un certain nombre de belles réussites, mais les épreuves à surmonter furent très dures, et certains ne purent y résister. Aussi des critiques parfois très vives furent énoncées contre l'émigration au Canada. Ces critiques, il est vrai, furent parfois inspirées en partie par des motifs politiques.[6] Il restait cependant que les émigrants n'avaient pas tous une idée précise des difficultés qu'ils auraient à vaincre. Les autorités s'émurent, et une contre-propagande eut lieu, cherchant notamment à détourner le courant migratoire vers l'Algérie. D'autre part, la situation religieuse de la France ne donnait plus lieu aux craintes qu'avait suscitées la crise de 1902-1904 L'émigration organisée, à motif religieux, vers les Prairies, cessa donc vers 1910.

Parmi les principaux organisateurs de ce mouvement, plusieurs n'étaient pas bretons : l'abbé Jean Gaire, par exemple, qui était lorrain, les pères oblats Lecoq, originaire du Mans, et Claude, jurassien. Parmi les Bretons qui eurent l'action la plus vive, on peut citer l'abbé Jolif, vannetais, le père oblat Béran, de Plounévez-Lochrist (Finistère), et l'abbé Le Floch, recteur de Magoar (Côtes-du-Nord).

Les uns et les autres firent de la propagande en Bretagne pour la cause de l'émigration. L'abbé Gaire, après avoir parcouru l'Est de la France, la

---

département de la Mayenne, mais sur la limite de la Bretagne. Notre-Dame de Pontmain est l'éponyme d'une paroisse du comté de Labelle (569 hab. en 1956). Mais l'influence des Oblats a été bien plus forte en Bretagne qu'en Mayenne, en ce qui concerne l'émigration.

[5] Le Clech, M., *L'émigration bretonne en Amérique*, série d'articles de la revue *Penn-ar-Bed* (organe du cercle des géographes et naturalistes finistériens, Quimper) : n° 3, 1954, pp. 9-15, nos 4-5, 1954-1955, pp. 36-49, n° 6, 1955, pp. 19-28. Nous remercions M. Le Clech d'avoir bien voulu nous autoriser à utiliser ses études pour le présent article.

[6] Voir par exemple : Le Bail, *Le Finistère agricole.*

FIGURE I

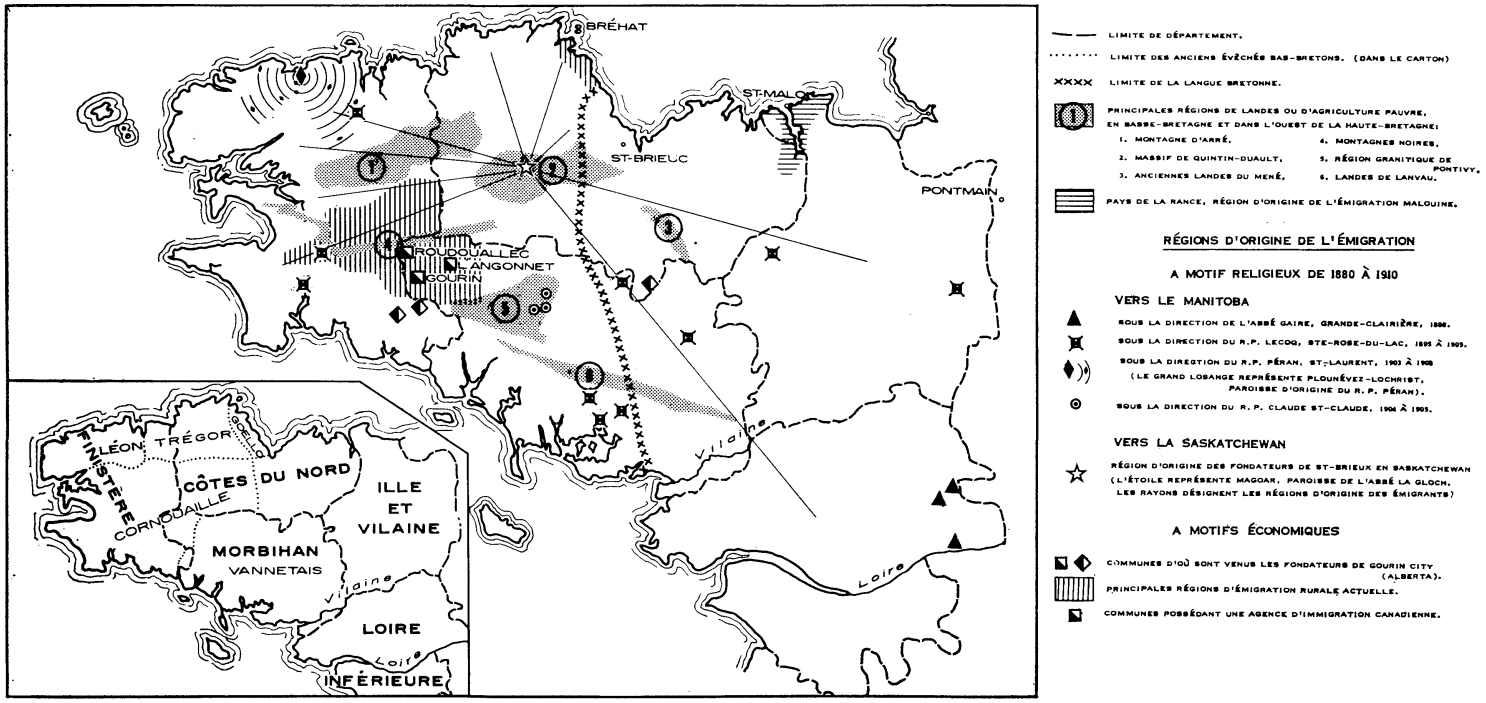
BRÉHAT
ST-MALO
ST-BRIEUC
PONTMAIN
ROUDOUALLEC
LANGONNET
GOURIN
Vilaine
Loire
FINISTÈRE
LÉON
TRÉGOR
CORNOUAILLE
CÔTES DU NORD
ILLE ET VILAINE
MORBIHAN
VANNETAIS
LOIRE INFÉRIEURE
LIMITE DE DÉPARTEMENT.
LIMITE DES ANCIENS ÉVÊCHÉS BAS-BRETONS. (DANS LE CARTON)
LIMITE DE LA LANGUE BRETONNE.
PRINCIPALES RÉGIONS DE LANDES OU D'AGRICULTURE PAUVRE, EN BASSE-BRETAGNE ET DANS L'OUEST DE LA HAUTE-BRETAGNE:
1. MONTAGNE D'ARRÉ.
2. MASSIF DE QUINTIN-DUAULT.
3. ANCIENNES LANDES DU MENÉ.
4. MONTAGNES NOIRES.
5. RÉGION GRANITIQUE DE PONTIVY.
6. LANDES DE LANVAU.
PAYS DE LA RANCE, RÉGION D'ORIGINE DE L'ÉMIGRATION MALOUINE.
RÉGIONS D'ORIGINE DE L'ÉMIGRATION
A MOTIF RELIGIEUX DE 1880 À 1910
VERS LE MANITOBA
SOUS LA DIRECTION DE L'ABBÉ GAIRE, GRANDE-CLAIRIÈRE, 1880.
SOUS LA DIRECTION DU R.P. LECOQ, STE-ROSE-DU-LAC, 1895 À 1905.
SOUS LA DIRECTION DU R.P. PÉRAN, ST-LAURENT, 1903 À 1908
(LE GRAND LOSANGE REPRÉSENTE PLOUNÉVEZ-LOCHRIST, PAROISSE D'ORIGINE DU R.P. PÉRAN).
SOUS LA DIRECTION DU R.P. CLAUDE ST-CLAUDE, 1906 À 1909.
VERS LA SASKATCHEWAN
RÉGION D'ORIGINE DES FONDATEURS DE ST-BRIEUX EN SASKATCHEWAN (L'ÉTOILE REPRÉSENTE MAGOAR, PAROISSE DE L'ABBÉ LA GLOCH. LES RAYONS DÉSIGNENT LES RÉGIONS D'ORIGINE DES ÉMIGRANTS)
A MOTIFS ÉCONOMIQUES
COMMUNES D'OÙ SONT VENUS LES FONDATEURS DE GOURIN CITY (ALBERTA).
PRINCIPALES RÉGIONS D'ÉMIGRATION RURALE ACTUELLE.
COMMUNES POSSÉDANT UNE AGENCE D'IMMIGRATION CANADIENNE.

Belgique, la Normandie et les diocèses bretons, déclarait : « Mes succès en Bretagne sont dès à présent les plus considérables que j'aie rencontrés jusqu'à ce jour, au point de vue de l'émigration. C'est le salut matériel et spirituel de milliers de bretons. » [7]

Presque toutes les régions de Bretagne fournirent des émigrants. Cependant on peut signaler certaines localisations intéressantes (voir la carte). Les trois premières familles bretonnes qui suivirent l'abbé Gaire venaient d'Ancenis (Loire atlantique) et de deux communes voisines. Trois communes limitrophes du massif granitique de Pontivy (Morbihan) fournirent des colons aux fondations du Père Claude. Particulièrement localisée fut l'action du Père Péran qui toucha 9 communes léonardes voisines de sa paroisse de Plounévez-Lochrist. L'action du Père Lecoq, et surtout celle de l'abbé Le Floch furent plus étendues et recrutèrent des colons dans tous les départements bretons.

Les deux Bretagnes, la Haute et la Basse, furent donc représentées parmi les colons. Mais, si la Haute-Bretagne fut touchée peut-être un peu plus tôt, c'est la Basse qui fournit les contingents les plus massifs et les plus groupés quant à l'origine. Parmi les districts qui fournirent ces groupes compacts, figurent en bonne place les deux régions les plus profondément religieuses de Bretagne : le Léon et les cantons voisins de Vannes.

Tous ces colons allèrent défricher et peupler de nouvelles paroisses des Prairies, parfois en commun avec des Français d'autres provinces, ou avec des Belges recrutés par les mêmes organisateurs. Ils contribuèrent à peupler une dizaine de centres en Manitoba, trois ou quatre en Saskatchewan. La fondation sans doute la plus typiquement bretonne fut celle de Saint-Brieuc en Saskatchewan, qui porte le nom du Saint-Brieux des Côtes-du-Nord, avec un changement inexplicable de la consonne finale. La paroisse, fondée par l'abbé Le Floch en 1904, reste, malgré l'afflux de gens d'autres nationalités, un petit îlot français dans les Prairies. Pendant longtemps les femmes conservèrent même leurs costumes locaux et l'usage de la langue bretonne. Cette fondation, malgré sa réussite reste modeste. Le village de Saint-Brieuc avait 411 habitants au recensement de 1956.

IV. L'émigration à motifs économiques, 1910-1958

La phase d'émigration que nous venons d'évoquer s'explique avant tout par des motifs religieux. Les circonstances économiques l'ont favorisée certes, surtout dans certains districts pauvres du centre breton, comme le Massif granitique de Pontivy. Il est même tout à fait possible que la connaissance de la pauvreté du Massif du Quintin-Duault, où se trouve la commune de Magoar, ait contribué à pousser l'abbé Le Floch à son œuvre de colonisation. Mais, dans tous les cas, le motif économique ne fut pas prépondérant.

En revanche, dans la dernière phase qui se poursuit actuellement, les motivations d'ordre économique passent au premier plan. Les gens partent avant tout dans l'espoir d'améliorer leur situation.

---

[7] Le Clech, *Penn-ar-bed*, nos 4-5, p. 39.

Pour comprendre les circonstances de ce mouvement d'émigration, il faut avoir présents à l'esprit plusieurs faits.

1° La surpopulation, moins grave que pendant la dernière décennie du XIXe siècle, persistait néanmoins. Les trois département de l'ouest ont atteint leur maximum de population aux recensements de 1896 ou 1911.

Date du maximum absolu de	Côtes-du-Nord	: 1896
	Finistère	: 1911
	Morbihan	: 1911

Les deux départements de l'Est de la Bretagne, en revanche, après avoir accusé un premier maximum en 1896 (Île-et-Vilaine) et en 1911 (Loire atlantique) suivi d'une baisse, connaissent, depuis quelques décennies (Île-et-Vilaine) ou quelques années (Loire atlantique), une nouvelle augmentation de population due au développement urbain.

2° Plusieurs courants d'émigration se sont déclenchés vers le début du siècle tantôt concurrençant, tantôt favorisant, par imitation, l'émigration au Canada : émigration vers Paris et d'autres grandes villes françaises ; émigration agricole vers l'Aquitaine dépeuplée, qui eut, à certains moments, le caractère d'une émigration organisée (par l'Organisme directeur des Syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord, dit « Office central » de Landerneau) ; émigration vers New-York, enfin, qui fut déclenchée, semble-t-il, par la firme Michelin, de Clermont-Ferrand, qui avait d'abord recruté des ruraux morbihannais pour ses usines de Clermont et en transféra quelques-uns dans une succursale de Patterson.

Il est probable que les Bretons désireux de s'expatrier et sollicités par des mouvements divers auraient à peu près négligé le Canada, si l'émigration antérieure, à motifs religieux, n'avait pas d'abord implanté dans ce pays de vivaces colonies bretonnes. On sait en effet que l'émigration vers l'Amérique du Nord, lorsqu'elle n'est pas systématiquement organisée, se fait surtout par appel de parents, d'amis ou, au moins, par l'intermédiaire de relations.

Ce mouvement d'émigration eut évidemment des hauts et des bas : bien déclenché vers la fin de la phase d'émigration religieuse, vers 1910-1914, il reprit vivement après 1918. A tel point que certains organismes s'inquiétèrent, notamment l'Office central de Landerneau, qui craignait la concurrence pour l'émigration organisée vers l'Aquitaine. Le gouvernement français renonça même un instant à sa politique traditionnelle d'émigration : on refusa un moment les passeports aux candidats émigrants vers l'Amérique. Mais cet accroc à la liberté traditionnelle d'émigration ne dura pas. D'ailleurs, peu après, la crise de 1929 arrêta le mouvement.

Celui-ci reprit avec plus d'ampleur que jamais au lendemain de la dernière guerre, et alla en augmentant jusqu'à 1951. Cette année-là une mauvaise organisation de l'émigration canadienne fit arriver de nombreux émigrants en pleine période de chômage hivernal, ce qui causa à beaucoup d'émigrants des difficultés aiguës. Ce fait, connu aussitôt en Bretagne et à Paris, ralentit considérablement l'émigration. Celle-ci reprit cependant dès 1952. La dernière récession de 1957-1958 a aussi empêché ou au moins retardé certains départs.

1. *Région d'origine des émigrants*

Il faut mettre à part l'émigration en provenance des villes. Les villes bretonnes, comme les autres villes de France, ont fourni depuis la guerre un certain nombre d'émigrants vers le Canada. Ces émigrants d'origine urbaine possédaient souvent des professions spécialisées qu'ils n'ont pas toujours pu exercer au Canada. Certains ont connu des difficultés graves, d'autres ont réussi notablement. Bien que ces émigrants gardent souvent une fidélité remarquable envers leur petite patrie, ils constituent un groupe géographiquement moins caractérisé que les émigrants d'origine rurale.

Ceux-ci viennent surtout de deux régions d'importance très inégale. La plus petite est le Goello, dans les Côtes-du-Nord, de Paimpol à Plouha. C'est une région relativement prospère, pour laquelle l'émigration outre-mer est difficile à expliquer. Il est possible que les émigrants de cette région soient, comme ceux de certaines communes des environs de Vannes, des marins au commerce qui ont cherché de l'embarquement sur les bateaux des compagnies canadiennes.

La vraie région d'émigration rurale a pour axe les Montagnes Noires et déborde largement sur les plateaux voisins de Basse-Cornouaille finistérienne et morbihannaise, au Sud, et du Poher (partie orientale du Bassin de Châteaulin) au Nord. Ici il s'agit bien essentiellement de ruraux, travailleurs agricoles ou détenteurs de petites exploitations non économiques, avec quelques artisans locaux. D'autre part, dans les communes de cette région, l'émigration, sans être très abondante, n'est pas considérée comme un fait exceptionnel. Il est normal pour les gens de cette région d'avoir des parents en Amérique, comme il est normal, pour les gens des autres régions bretonnes, d'avoir des parents à Paris.

Il est assez difficile d'expliquer cette localisation curieuse. Évidemment cette région avait été touchée par la propagande en faveur de l'émigration dans les Prairies. Des faits fortuits ont d'autre part pu favoriser localement le courant migratoire. Le premier « canadien » de la commune de Leuhan, fut un trappiste qui fut envoyé par son ordre à la Trappe d'Oka en 1887, où il devint l'un des organisateurs de l'exploitation agricole, et où il appela des compatriotes comme travailleurs agricoles.[8] Mais il est surprenant que l'émigration ait continué et se soit même développée dans cette région, alors qu'elle s'éteignait ailleurs, même dans la région voisine du massif de Pontivy qui avait fourni un contingent notable lors de la phase d'émigration à motif religieux.[9] Il est aussi remarquable que la région la plus ingrate de Bretagne, la Montagne d'Arrée, ne fournisse pratiquement pas d'émigrants américains. La limite possible du défrichement y est cependant atteinte depuis longtemps, à la différence des Landes du Mené et de Lanvaux, où le défrichement s'est prolongé jusqu'à une époque récente. On peut seulement remarquer que la région d'émigration de la Montagne Noire se caractérise par un mélange assez curieux de traditionnalisme et d'esprit de nouveauté qui semble rendre les gens aptes, à la fois au départ vers

---

[8] *Id., ibid.*, p. 37.

[9] GAUTHIER, M., *La Bretagne centrale*, 1947, p. 331.

la grande aventure de l'émigration outre-mer, et à l'épreuve des difficultés qui attendent souvent l'immigrant.

2. *Régions d'arrivée et de fixation des émigrants*

a) États-Unis ou Canada ? L'émigration vers le Canada s'accompagne d'une émigration vers les États-Unis, issue à peu près de la même région des Montagnes Noires que nous avons décrite. L'émigration bretonne vers les États-Unis a été longtemps plus forte que celle qui se dirigeait vers le Canada, de sorte qu'on a pu estimer le nombre des Bretons partis en Amérique depuis 1880 à 38,000, dont 25,000 aux États-Unis et 13,000 au Canada.[10]

Mais, depuis la guerre, le Canada attire plus d'émigrants que les États-Unis. Seul l'arrondissement de Pontivy, où l'émigration vers les États-Unis est ancienne et traditionnelle, envoie plus d'émigrants aux États-Unis qu'au Canada.

b) *Quelle province canadienne ?* Il m'est arrivé d'entendre des Bretons de New-York dire avec mélancolie : « au Canada, au moins, on parle français ». Il ne faut donc pas s'étonner que la province de Québec attire beaucoup d'émigrants. La colonie bretonne de Montréal est la plus importante du Canada. On trouve aussi des Bretons à Québec, dans la plaine de Montréal, dans les Cantons de l'Est, etc.

Mais la Province n'a pas su ou voulu garder tous ces émigrants : beaucoup sont partis pour l'Ontario, où Port-Colborne, sur le lac Érié, possède sans doute la deuxième colonie bretonne du pays.

Le courant d'émigration vers les Prairies n'a pas tout-à-fait cessé, mais est devenu très faible. La seule émigration organisée à motifs économiques que l'on signale est celle des frères Ulliac, de Gourin, dans le Morbihan, qui, avec des compatriotes venus des communes voisines, allèrent fonder le petit établissement de *Gourin City*, dans l'Alberta. Mais certains émigrants individuels aventureux quittent le Québec pour les Prairies, où certains ont trouvé de l'emploi chez des Bretons établis lors du grand mouvement de 1904. Les journaux finistériens ont même signalé le périple d'un jeune Breton encore plus remuant qui, après un séjour dans l'Est, est arrivé en Colombie britannique, où il ne s'est pas plu, et d'où il est reparti pour l'Australie, où il a finalement fondé une ferme.

Enfin un certain nombre d'émigrés, après un séjour au Québec sont passés aux États-Unis.

c) *Que font-ils ?* La plupart des gens qui quittent les campagnes bretonnes, sont, nous l'avons vu, des cultivateurs. La première émigration, celle de 1880-1910, avait justement pour but d'empêcher ces cultivateurs de quitter la terre, en les envoyant défricher des *quarter-sections* dans les Prairies. Mais l'émigration actuelle se dirige surtout vers les villes des provinces de l'Est, où il n'est pas si facile d'acquérir des fermes.

Beaucoup d'émigrants commencent donc par exercer des emplois très divers, ne reculant pas devant les plus rudes. Certains n'ont pas hésité à s'enga-

---

[10] Le Clech, *Penn-ar-bed*, n° 3, p. 14.

ger comme bûcherons pour une campagne d'hiver dans les bois. D'autres sont ouvriers agricoles dans des fermes du Québec. Certains sont employés dans les restaurants français de Montréal. Ces emplois sont normalement temporaires. La plupart des Bretons, fort économes, arrivent à amasser un petit pécule qui leur permet d'exercer un métier plus rémunérateur. Certains ont même pu s'installer dans des fermes du Québec ou de l'Ontario. En plusieurs cas, les habitudes de travail assidu et d'agriculture intensive si répandus en Bretagne ont permis à ces exploitants une réussite remarquable. Il est certain que, si la Province décidait d'intensifier son agriculture, comme l'a envisagé M. Blanchard, les émigrants bretons pourraient jouer un rôle intéressant dans cette œuvre. En général, cependant, comme c'est le cas pour la plupart des émigrations, les émigrants de la première génération n'arrivent qu'à des situations assez modestes. Leurs enfants peuvent commencer à monter dans l'échelle sociale : certains exercent par exemple des professions libérales.

d) Quels sont leurs rapports avec le vieux pays ? Ces rapports sont assez curieux, assez différents de ceux qui ont été signalés d'habitude dans les pays d'émigration. Par exemple, très rares ont été les « Américains » qui sont revenus au pays pour s'acheter une exploitation importante, ou une villa pour leur retraite. Le cas a été signalé pour l'Ouest du Morbihan chez certains des premiers émigrants.[11]

En revanche, dès qu'ils le peuvent, beaucoup d'émigrants se payent des vacances en France. Débarqués au Havre ou à Orly ils se procurent à Paris une belle voiture, et reviennent en cet équipage visiter leurs parents et amis dans leur commune natale. Ces habitudes relativement dispendieuses contrecarrent le bénéfice de leur tendance à l'économie, et ralentissent sans doute leur montée sociale au Canada, mais, en revanche, en Bretagne, elles stimulent l'émigration.

En effet, tous les parents et amis voient leur compatriote avec sa belle auto ; il expose, le cas échéant, son programme de vacances (Côte d'Azur ou Italie quelquefois), bref, donne toutes les apparences de la prospérité. En revanche il n'insistera pas trop en temps ordinaire sur les difficultés qu'il a eues à vaincre, les habitudes terriblement différentes de la terre américaine, le caractère pénible de la brisure que constitue pour beaucoup l'installation dans un nouveau pays.

Ces « vacanciers » sont très souvent interviewés par les journalistes locaux, de sorte que, chaque été, les Finistériens peuvent lire dans leur quotidien habituel des descriptions parfois très précises de la vie dans un « camp » de la forêt, dans une ferme du Lac-Saint-Jean, ou sur un *homestead* de la Prairie. Par là, le Canada est plus présent que jamais pour les Bas-Bretons.

Il paraît certain que le contact des émigrants-vacanciers, plus encore que la correspondance épistolaire, tend à ouvrir des horizons nouveaux aux yeux des gens, même décidés à rester au pays. Les émigrants, par ce biais, constituent un facteur de progrès agricole, en général difficile à apprécier. Plus claire a été l'action du frère Navellou, de la Trappe d'Oka, qui a répandu dans sa

---

[11] GAUTHIER, M., *La Bretagne centrale*, 1947, p. 331.

commune natale de Leuhan (Finistère), des pratiques nouvelles expérimentées à l'Institut agricole des environs de Montréal.[12]

L'aide financière que les émigrants bretons peuvent apporter à leurs proches est difficilement évaluable. Elle doit être très faible. Les émigrants ne sont pas assez nombreux et la Bretagne n'est pas assez pauvre pour que les envois éventuels des émigrants jouent le rôle qu'ils ont joué dans l'économie irlandaise, par exemple. Les émigrants bretons, émigrants récents, n'ont pas eu le temps, d'autre part, comme leurs cousins gallois, de monter suffisamment dans la hiérarchie sociale américaine pour jouer le rôle de mécènes (le mouvement culturel gallois a été en bonne partie financé à l'aide de dons de Gallois d'Amérique).

Des rapports culturels existent surtout dans le domaine folklorique. Il existe à Montréal, comme à New-York, un groupe folklorique breton. Une revue interceltique publiée en Nouvelle-Écosse : *An Iris Gaedheclach* publie parfois un peu de breton, mais ne semble guère en rapports avec la masse des émigrants.

Conclusion

Le lien entre la Bretagne et le Canada n'est donc pas seulement historique et sentimental. Les courants bien réels de l'émigration et des visites de vacances unissent les deux contrées — ou, plus exactement — le Canada français et certains districts de Basse-Bretagne. Ce courant d'émigration est, certes, bien ténu en valeur absolue. Il est cependant remarquable par sa permanence. Surtout il devient important lorsqu'on le compare au courant d'émigration français en général. La Bretagne est en tête des provinces françaises et le Finistère en tête des départements français pour le nombre d'émigrants partant vers le Canada.

[12] Le Clech, *Penn-ar-bed*, nos 4-5, p. 37.